

EXTRAIT

85 NUANCES DE GESTION
Société par actions simplifiée au Capital de 4.000 Euros
Siège Social : DOMPIERRE SUR YON (Vendée)
11 rue Robert SCHUMAN
ZI de L'éraudière
921 920 245 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 19 DECEMBRE 2025

Le 19 décembre 2025, à 11 heures 45,

Madame Isabelle RAVON agissant en qualité de Co-gérante de la société FINENCIA, associé unique de la société 85 NUANCES DE GESTION,

Exerçant les droits attribués aux assemblées générales d'associés dans les sociétés par actions simplifiée en vertu de l'article L 227-1 du Code de Commerce, a pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour Ordinaire

- -----

Ordre du jour Extraordinaire

- Modification de la dénomination sociale de la société
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités de publicité

A décidé ce qui suit :

[...]

SIXIEME DECISION – MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

L'associe unique décide que la dénomination sociale sera, à compter de ce jour, « 360 NUANCES DE GESTION»

Elle décide en conséquence de modifier de la manière suivante l'article 3 des statuts :

ARTICLE 3 – DENOMINATION

Le premier alinéa est remplacé par l'alinéa suivant :

"La dénomination de la société est « 360 NUANCES DE GESTION».

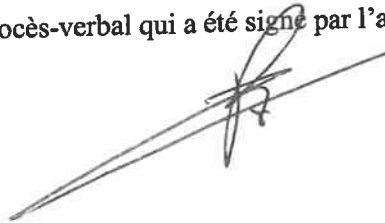
Le reste de l'article demeure inchangé.

EXTRAIT

SEPTIEME DECISION – POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line extending to the right.